

## Création d'un réseau de chaleur

### Les constats :

- 13% du bilan carbone de La Clusaz provient des bâtiments
- Un parc bâti essentiellement chauffé au fioul : 67% soit 4,8 millions de litres / an
- Des chaudières fioul interdites : depuis le 1er juillet 2022 conformément à la loi Climat et Résiliences
- Le fioul 10 fois plus émetteur que le bois

### Objectifs du nouveau projet :

- Réduire l'empreinte carbone liée au chauffage en recourant à une énergie 10 fois moins émettrice
- Limiter la dépendance aux énergies fossiles et leurs fluctuations de coûts
- Recourir à une filière locale

### Prise en compte de l'environnement :

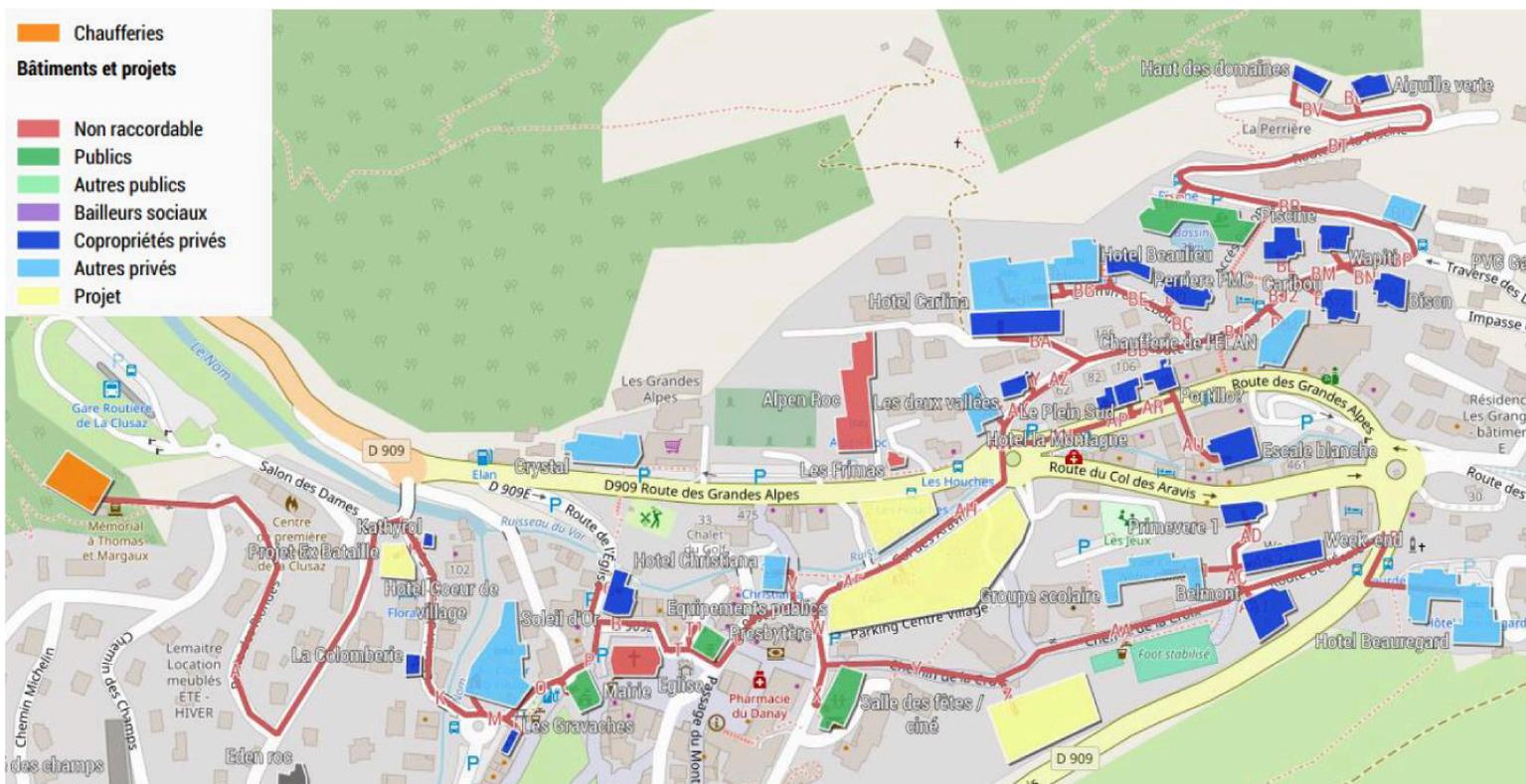
- Réduction des émissions de GES de 3 000 T/an
- 8.7 GWh/an avec contenu CO<sub>2</sub>>100g/GWh
- Energie à 90% locale, décarbonée et renouvelable

### Coût de l'opération :

- Compétence transférée au Syane qui en supporte les coûts
- Coût prévisionnel : 10 000 000€ HT
  - Subventions : 3 000 000 €

### Présentation du projet

- Construction d'une chaufferie bois (500m<sup>2</sup> + 400m<sup>2</sup> extérieurs) implantée au-dessus du parking du Salon des Dames
- Construction d'un réseau de chaleur de 3,3 km reliant les bâtiments les plus consommateurs du centre-village
- Fourniture en plaquettes bois provenant de Haute Savoie



### Planning de l'opération :

- Etudes : automne - 2024-2025
- Début des travaux : Automne 2026
- Mise en service fin 2027



### BAROMÈTRE DES ENJEUX

ATTRACTIVITÉ	Engagement marqué dans la décarbonation
SOCIAL	Maitrise du coût de chauffage
DURABILITÉ	Réduction des émissions CO <sub>2</sub>